



Le centre socioculturel APTAHR, c'est une association de gens sympas recherchant à rendre plus sympa le territoire pour lequel elle agit : les villages du Canton d'Hirson ! Depuis maintenant 40 ans, l'association développe des actions pour les jeunes, les retraités, les parents afin de renforcer les liens sociaux et d'améliorer les conditions de vie des habitants. Agréé centre social par la Caf de l'Aisne et composé de salariés et de bénévoles, l'association repose sur des liens forts avec les communes afin d'agir au plus proche des habitants.

Le poste :

### ANIMATEUR NUMERIQUE

Vous êtes :

**Pédagogue !** C'est-à-dire patient, à l'écoute, compréhensif, altruiste, disponible, compréhensif, aimant transmettre, méthodique, organisé et rigoureux et ayant le gout du service !

Titulaire du **permis B** et sachant aussi bien accueillir une demande individuelle qu'encadrer un groupe de personnes

**Né dans le numérique ou adopté par le numérique !** Les mails, la navigation sur internet, l'achat en ligne, le fonctionnement des tablettes et Smartphone Android ou Mac, les sites des services publics (et leurs méandres encore pour certains), les suites bureautiques... n'ont plus de secret pour vous.

Alors le centre socioculturel vous propose de vous recruter pour les missions suivantes :

- Préparer les supports pédagogiques des ateliers collectifs
- Animer et co-animer les ateliers numériques collectifs sur site et en itinérance
- Recevoir et accueillir le public, écouter et orienter les usagers, informer et accompagner les habitants dans leurs démarches
- Favoriser l'usage des outils et supports digitaux
- Agir pour un meilleur accès aux droits
- Diffuser sur le canton d'Hirson les dispositifs d'aide aux usages du numériques
- Participer aux animations et événements thématiques organisés par l'association
- Participer aux réunions de concertation avec les partenaires

Poste basé à Saint Michel à pourvoir dès septembre 2024

Type de contrat : CDD de 6 mois renouvelable jusqu'à 18 mois

Durée hebdomadaire : 21h par semaine

Rémunération : pesée 43 convention collective ELISFA soit 1223€ brut/mois (et plus si ancienneté au sein de la branche ELISFA)

Avantages : Mutuelle employeur prise en charge à 60% / 8 journées de congés conventionnels en supplément des congés de droit commun

Candidature à envoyer à [aptahr2@orange.fr](mailto:aptahr2@orange.fr) dès maintenant

